



LA UNE

Comment faire de l'Europe une Union politique qui façonne nos sociétés ?

Par

Maxence DAGHER

La réussite ou l'échec de l'Union passe par une collaboration globale au sein d'un programme commun de tous ses membres, tant au plan politique que social et économique. Ce n'est que dans ces conditions que peut se former un consensus général qui façonnera nos sociétés.

Cette nouvelle approche, d'inspiration allemande, propose une politique de gouvernance inédite de l'Union. Elle met en évidence les résultats obtenus tout en pointant les objectifs à atteindre, laissant cependant toutes les chances aux divergences de s'exprimer par le biais des présidences alternées. Aussi, tous ses objectifs sont réalisables par la cohabitation de ces deux politiques.

Ayant constaté l'inefficacité des mécanismes d'autorégulation du marché, elle explore de nouvelles alternatives, lui permettant d'obtenir pour ses citoyens un minimum de sécurité contre les licenciements et dans le travail afin de minimiser la casse sociale.

En associant dans cet effort à la fois la baisse des coûts¹ de production, un euro fort², syndicats et consommateurs, elle initie une nouvelle donne européenne. Sa volonté étant de faire de l'Union une entité économique stable capable d'agir au sein de la mondialisation d'ici 2009.

En parallèle, cette même politique travaille à la réduction des tensions socio-économiques à l'origine de la paupérisation des populations européennes. Aussi l'Allemagne anticipant la crainte légitime des petits pays, les associe-t-elle étroitement à ce processus décisionnaire afin de pouvoir poursuivre librement la construction de l'Union élargie et de mieux la situer dans le monde.

Un calendrier et un mandat très précis sur les points à changer seront bientôt abordés au niveau intergouvernemental afin que la coopération des 27 pays ne freine pas dans son travail la "locomotive franco-allemande" qui bâtit l'Europe pour construire une autre mondialisation.

MD

[1] Un travail de qualité de la Commission Européenne résulterait en une meilleure législation qui réduirait de 25% les coûts de la bureaucratie aux citoyens et aux PME. L'Allemagne a ainsi gagné 18% en termes de productivité.

[2] Avec une monnaie forte les importations sont moins chères et les consommateurs sont protégés.

n/c n/c n/c n/c n/c n/c n/c n/c

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.